

Rapport annuel sur la marche de la société pendant l'année 1892

Autor(en): **Schardt, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **29 (1893)**

Heft 110

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT ANNUEL

SUR LA MARCHE DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1892

Présenté à la séance du 22 décembre 1892.

Messieurs et chers collègues,

Dans votre assemblée générale de décembre 1891, vous avez décidé que le rapport annuel du président sur la marche de notre Société ne serait plus présenté, comme par le passé, à l'assemblée générale d'été, mais serait renvoyé à celle d'hiver, qui est aussi celle du renouvellement du comité. L'assemblée générale d'été devient ainsi une séance essentiellement scientifique.

C'est donc pour la première fois que le rapport annuel est présenté régulièrement en assemblée d'hiver.

L'année écoulée a été sous tous les rapports une année de prospérité et de progrès pour notre Société, d'abord par l'activité scientifique, dont témoigne le nombre des communications présentées, mais aussi par l'augmentation de l'effectif de nos membres; c'est un point important pour l'activité intellectuelle et la vie matérielle d'une société.

Au commencement de cette année le nombre de nos *membres effectifs* était de 205. Nous sommes heureux de pouvoir signaler 18 admissions nouvelles. C'est un chiffre vraiment encourageant, lorsqu'on le compare à ceux des années précédentes; d'autant plus que les démissions sont au nombre de deux seulement et l'une d'elles, celle de M. Favrat, ne peut pas compter comme telle, puisque nous conservons notre excellent confrère comme « associé émérite. »

La mort nous a enlevé deux de nos membres effectifs : MM. Davall, inspecteur forestier, et François Monnerat, à Vevey. Ensuite M. Louis Dufour, associé émérite depuis peu de temps, a succombé à la pénible maladie qui l'avait déjà enlevé à la science depuis plus de douze ans. Auparavant c'était, vous le savez mieux que moi qui suis un des plus jeunes, un des membres les plus actifs de notre Société. Même les phénomènes les

plus insignifiants lui fournissaient matière à observations intéressantes et à conclusions souvent inattendues. Ceux qui ont eu le privilège d'entendre son enseignement doivent se rappeler avec quelle merveilleuse clarté il savait exposer son cours et avec quelle facilité il y combinait les expériences de physique, frappant ainsi l'esprit à la fois par la parole et par la démonstration expérimentale.

Notre Société n'a jamais oublié ce que Louis Dufour fit pour la science. Il ne s'est pas passé une seule assemblée générale, où nos sentiments à son égard n'aient pas été rappelés dans un toast ou par un télégramme exprimant à l'exilé nos sympathies et nos regrets de ne plus le voir à l'œuvre avec nous. Nous espérons que l'activité scientifique de notre regretté confrère fera l'objet d'une notice nécrologique dans notre bulletin.

Nous avons aussi une perte à signaler parmi nos *membres honoraires*, en la personne de M. de *Quatrefages*, le célèbre et savant anthropologiste et zoologiste, professeur au museum d'histoire naturelle de Paris. Vos suffrages l'ont remplacé par M. le professeur *W.-O. Wolf*, de Sion, savant modeste qui, sans avoir fait des études spéciales, mais entraîné par la puissante attraction qu'exerçait sur son esprit la grande et riche nature des Alpes, a su s'approprier d'importantes connaissances, surtout sur la flore de cette région.

A côté du titre de membre honoraire, nous avons créé, par décision de l'assemblée générale du 16 juin dernier, un nouveau titre honorifique, celui d'*associé émérite*, titre qui peut être décerné à des personnes demeurant dans le canton, ce qui n'est pas le cas du premier. M. *Louis Dufour*, que nous venons de perdre, et MM. *L. Favrat* et *J.-B. Schnetzler*, ont reçu ce titre et nous sommes tous heureux d'avoir pu leur exprimer ainsi notre reconnaissance pour les importants services rendus par eux à la science et à notre Société.

L'*activité scientifique* de notre Société s'est manifestée dans 17 séances, dont 3 assemblées générales, et par la publication de quatre fascicules du Bulletin.

Il a été présenté 46 communications, se répartissant comme suit : Zoologie 4, Géologie 10, Chimie générale 4, Chimie agricole 3, Physique théorique 4, Météorologie 5, Mathématiques 1, Botanique 6, Physiologie 2, Anatomie 1, Géophysique 4, Anthropologie 1, Notice biographique 1.

Les séances ont été généralement bien fréquentées, à l'except-

tion de celles du soir, qui, contrairement à ce qui avait lieu il y a une dizaine d'années, sont de plus en plus délaissées; ces séances devraient pourtant être suivies, surtout par les membres lausannois.

L'inégalité entre les séances du jour et celles du soir a été aussi très marquée dans la répartition des communications. Généralement celles du jour ont été très chargées; il y en a eu qui se sont prolongées depuis 4 heures jusque près de 7 heures, tandis que plusieurs séances du soir n'ont duré qu'une heure. N'y aurait-il pas possibilité de mieux répartir les communications, afin que les séances du soir ne soient pas trop écourtées et transformées en colloquium scientifique au gré des membres présents. Ce serait bon, je crois, que les communications d'une certaine importance fussent toujours inscrites auprès du secrétaire à l'avance, afin de pouvoir les annoncer dans les journaux, ce qui attirerait certainement du monde.

Le *Bulletin* a paru cette année pour la première fois en 4 fascicules; le premier, le n° 106, en avril, puis les suivants, 107 et 108, en juillet et octobre, le n° 109 clôturera le tome XXVIII et va paraître incessamment. Chaque volume formera une année. Le comité constate avec satisfaction le zèle louable de notre éditeur M. Félix Roux, qui est parvenu à publier ainsi quatre fascicules à des intervalles bien espacés. Sous cette forme, les volumes seront plus égaux en contenu et nous ne verrons plus, comme autrefois, des volumes prendre deux ans et atteindre 600 pages et plus, à côté de volumes de 200 pages à peine. Le comité tient à exprimer à M. Roux ses félicitations pour le résultat obtenu.

Nous sommes entrés en relation d'échange avec 13 nouvelles sociétés et publications périodiques, auxquelles nous envoyons notre Bulletin; cela porte le nombre de nos correspondants à plus de 250. Le tirage du Bulletin est de 700.

Ensuite de la proposition, faite par le comité de l'année dernière, une commission avait été nommée pour étudier les moyens d'arriver à une *réduction des frais de publication*. Cette commission a eu plusieurs séances, mais n'a pas encore rapporté. Cette question demande cependant une prompt solution, puisque l'établissement typographique qui imprime notre Bulletin, a changé de mains et qu'un nouveau contrat s'impose. Le nouveau comité aura donc à s'occuper incessamment du rapport de la commission du Bulletin.

La Société géologique suisse a déjà publié dans son recueil, intitulé « *Eclogæ geologicæ helvetiæ*, » plusieurs mémoires tirés de notre Bulletin, en se servant de notre composition et de nos planches. Estimant que le profit résultant pour cette société de cette concession de tirages à part, aux prix de l'impression seulement, était égal au moins à celui que nous procure notre Bulletin comme moyen d'échange, le comité a obtenu de la dite société une participation aux frais de composition pour chaque mémoire qui sera tiré de notre Bulletin pour les « *Eclogæ*. » Cette participation a été fixée aux 25 % des frais pour textes et planches. Il sera avantageux cependant que par la suite cette participation se calcule proportionnellement au nombre des exemplaires tirés. C'est encore une question que le nouveau comité aura à trancher.

Notre *Bibliothèque* se trouve de plus en plus à l'étroit. Les échanges vont en augmentant et nous nous trouverons peut-être, à courte échéance, en face de la nécessité d'agrandir nos locaux. Cela ne serait guère possible dans le bâtiment actuel, ainsi qu'on va le voir.

La Société de consommation, propriétaire du bâtiment où est notre bibliothèque, nous avait annoncé qu'elle résilierait notre bail pour le 24 juin dernier, en déclarant qu'elle avait besoin des locaux occupés par nous. Nous avons cependant obtenu, après tractation avec le gérant, que les locaux réservés à notre bibliothèque nous soient loués à nouveau et que nous abandonnions seulement la pièce sous-louée par nous à la Société d'agriculture. Le nouveau bail lie les parties pour une année seulement, mais nous payons 100 francs de plus qu'autrefois. Ce serait, nous semble-t-il, le moment de nommer une commission, avec charge d'étudier les moyens de sortir notre bibliothèque de la fâcheuse situation qui la menace : d'un côté d'une rupture de bail à brève échéance, de l'autre côté de ne disposer que de locaux insuffisants !

Le *déséquilibre financier* signalé dans le rapport présidentiel de l'année dernière, a eu le temps de s'aplanir durant cette année. Nous avons dû vendre une obligation, pour pouvoir payer les comptes arriérés de l'imprimeur. Maintenant le règlement des comptes se fait aussi rapidement que possible, grâce aux soins de notre caissier, M. Pelet, dont le comité tient à reconnaître l'exactitude. Ainsi que le rapport financier le montrera,

nous avons pu cependant placer une somme de 1000 fr., en achetant deux obligations de l'emprunt lausannois.

L'assemblée générale du 15 juin a également introduit une *modification dans notre règlement*, d'après laquelle les membres peuvent remplacer les cotisations annuelles par une *cotisation à vie*, sous forme d'un versement unique de 150 fr.; plusieurs de nos collègues ont déjà profité de cette disposition.

Ensuite d'une proposition de M. de Blonay, faite dans l'assemblée générale du 6 avril, le comité s'est occupé de nouveau de la question des *blocs erratiques*. A plusieurs reprises déjà des commissions furent constituées, afin d'étudier non seulement la répartition des blocs erratiques, mais surtout les moyens de conserver ceux qui ont un véritable intérêt scientifique, comme témoins d'une époque géologique disparue. Mais toutes ces commissions ont reconnu l'impossibilité d'arriver à un résultat, à moins d'acheter les blocs, entreprise que nos moyens ne permettent pas. Or, la nouvelle loi sur les mines donne à l'Etat le droit d'autoriser ou de défendre l'exploitation des blocs erratiques. Notre comité a conséquemment cru bien faire, vu la proposition qui lui a été renvoyée pour étude, de se mettre en relation avec le Département des travaux publics, pour examiner avec cette autorité s'il n'y avait pas lieu de constituer une commission officielle ayant pour tâche de recueillir des renseignements sur les blocs erratiques méritant d'être conservés. M. le conseiller d'Etat Jordan-Martin, chef du dit département, s'est montré très disposé à entrer dans cette voie, et il a chargé M. Gonin, ingénieur cantonal, de s'entendre avec votre comité, pour fixer les préliminaires d'un programme. Ensuite d'un entretien de votre président avec M. l'ingénieur cantonal, les points essentiels d'un programme ont été approuvés par le comité et communiqués par écrit à M. Gonin. Nous pensons qu'avant longtemps une commission sera constituée définitivement, et disposera de moyens suffisants pour conserver à la science ces monuments que les glaciers, en mourant, ont élevés à leur propre mémoire. Ce serait un vrai succès si un tel résultat pouvait être atteint, au moins pour les blocs erratiques les plus remarquables.

L'année qui va s'ouvrir sera importante au point de vue scientifique pour notre Société, pour notre ville et pour notre

canton. Dans l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril dernier, vous aviez à décider de la réponse à donner à la demande du comité central de la *Société helvétique des sciences naturelles* d'accepter la *session annuelle* de cette société, pour 1893, à Lausanne. Vous avez accueilli cette proposition avec joie, parce que nous sommes fiers de recevoir les savants de toute la Suisse, d'entendre leurs débats et heureux de leur montrer aussi l'activité scientifique qui existe dans notre canton et à notre jeune Université. Sur votre proposition, et après acceptation de sa part, M. le professeur Renevier a été désigné, dans la dernière session de la Société helvétique à Bâle, comme président de la future session de Lausanne avec charge de constituer un comité annuel. Nous sommes heureux de savoir la direction de cette manifestation scientifique confiée à des mains si expertes; nous souhaitons à notre collègue et aux membres du comité qu'il s'est adjoint, force et courage dans cette tâche aussi lourde qu'elle est honorable. Vous savez aussi que dès cette année, le comité central de la Société helvétique des sciences naturelles aura son siège à Lausanne pour six ans; nos collègues MM. Forel, H. Dufour et Golliez en font partie.

En vous remerciant, Messieurs, de l'honneur et de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en m'appelant à la présidence pour cette année, je tiens aussi, avant de quitter ce fauteuil, à exprimer ma gratitude à MM. les membres du comité, pour l'empressement avec lequel ils m'ont facilité la tâche de président, tâche que mon éloignement de Lausanne rendait particulièrement difficile.

Je vous demande pardon d'avoir dû faire défaut aux dernières séances; l'indulgence que vous m'avez témoignée pendant toute l'année me fait présumer que vous aurez tenu compte du cas de force majeure qui m'a tenu éloigné du pays. Aussi suis-je d'autant plus heureux d'avoir pu présenter personnellement ce rapport avant de prendre congé de vous comme président, pour reprendre le rang de simple membre effectif.

D^r H. SCHARDT.

